



Problème de dette avec mon ancienne banque

Par **Joel68**, le **12/08/2018** à **06:48**

Bonjour,rnrnPeut-on ouvrir plusieurs dossiers différents pour une même dette car j ai eu à faire à plusieurs sociétés de créances que le crédit Lyonnais a contactées pour une dette de 11.345 €, que j'avais encore à régulariser en 2009 auprès des huissiers. Pour moi, ma dette a été régularisée chez les huissiers mais ils ne m'ont jamais envoyé une attestation de régularisation et aujourd'hui, mon ancienne banque me réclame toujours une dette, 4 ans après avoir régularisé ma situation auprès des huissiers. Est ce qu'une autre société de recouvrement a le droit de me réclamer à nouveau la même dette étant donné que je n'ai jamais reçu de recommandé ni d'action en justice pendant cette période ?rnrnMerci de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **12/08/2018** à **08:23**

Bonjour,rnrnVous êtes face à une "officine de recouvrement". Lisez le dossier spécial les concernant, il est en en-tête (post-it) de cette rubrique du droit de la consommation. Vous saurez ainsi quelle attitude à avoir vis à vis de cette officine, quoi faire et, surtout, quoi ne pas faire pour éviter de tomber entre leurs griffes.